



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 juin 2006

**Gratuité exceptionnelle de l'utilisation du Dôme du Parc des
Expositions au profit de l'Association Niortaise de Jumelage et de
Coopération avec Atakpamé**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2006

DELIBERATION D20060240

Vie Culturelle et Associative

**Gratuité exceptionnelle de l'utilisation du Dôme du Parc des
Expositions au profit de l'Association Niortaise de Jumelage et de
Coopération avec Atakpamé**

Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Les différentes salles du Parc des Expositions sont régulièrement utilisées par les associations niortaises pour organiser des manifestations.

Par délibération du 16 décembre 2005, le Conseil municipal a fixé une tarification de certaines d'entre elles, notamment le Dôme. Pour mémoire, le prix de location hors taxe de cette salle dans sa configuration moyenne est de 1 724,72 € par demi-journée (5 heures).

Du 6 au 8 octobre 2006, l'Association Niortaise de Jumelage et de Coopération avec Atakpamé (ANJCA) organise la 3^{ème} édition du Salon des Couleurs. Pour cela, l'association a réservé le Dôme dans sa configuration moyenne.

Les précédentes éditions ont rencontré un indéniable succès auprès du public. L'année passée, environ 2 000 personnes sont venues voir les 900 œuvres présentées par les 149 exposants.

Considérant l'intérêt de cette manifestation destinée à promouvoir notamment le jumelage et la coopération avec Atakpamé, je vous propose d'accepter, à titre exceptionnel, la gratuité de l'utilisation du Dôme de Noron dans sa configuration moyenne durant les 3 jours de la manifestation.

Cette aide en nature est estimée à **6 467,70 €**.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accorder la gratuité de l'utilisation du Dôme du Parc des Expositions dans le cadre du Salon des Couleurs organisé par l'ANJCA, du 6 au 8 octobre 2006.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Guillaume JUIN

[Ordre du jour](#)